REMOLLON
HAUTES-ALPES

Compte rendu du conseil municipal du 25 Novembre 2024

Présence : Tous les conseillers sont présents à l'exception de Ludovic Erkeder et Alexandra Stanus excusée

1 Décision modificative

Création d'un « volet investissement »(programme) pour récupérer la TVA sur le programme « électrification »des travaux réalisés par la communauté de communes.

Coût pour la commune de Remollon :139000 euros soit 115920 euros hors taxe

Recettes 109000 euros hors taxe + 16000 euros d'auto-financement

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité des présents la décision modificative.

2 Délibération pour lancer la procédure de DUP pour l'acquisition des garages Meyssonnier

En plus de l'acquisition du terrain et du bâtiment Meyssonnier la commune souhaite acquérir les garages se trouvant sous le bâtiment conformément aux préconisations du commissaire enquêteur .

Accord de tous les membres du conseil municipal présents.

3 Maintenance des défibrillateurs

Choix d'accepter le contrat de maintenance du défibrillateur de la salle polyvalente car il s'agit du d défibrillateur obligatoire.

4 Demande de Mr Bacquet

Il souhaite la mise en place d'un miroir pour une meilleure visibilité au niveau de son habitation. Comme il s'agit d'une propriété privée c'est au propriétaire d'intervenir.

5 Décorations de Noël

Du fait des travaux effectués sur l'éclairage public, il n'est plus possible en l'état d'installer les décorations de Noël. On demandera un devis à ETEC pour voir ce qu'il sera possible de faire par la suite.

6 Problème du terrain de Tennis

Se pose le problème du terrain de tennis à savoir si l'on continue à faire payer les utilisateurs en conservant un système de clés ou si on ouvre à tous sachant que les 2 options présentent des inconvénients.

On attend d'avoir des éléments de réponse sur la fréquentation du site pour mieux appréhender la situation et prendre une décision sachant aussi qu'il s'agit d'un structure qui relève du CCAS.

7 Convention collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine

-En vue de la réfection du plancher de l'église de Remollon la fondation du Patrimoine lance un appel à collecte avec réduction d'impôt pour les donateurs.

Intérêt de passer avec la Fondation du Patrimoine :

*message relayé dans la France entière

*Sécurité et motivation

*Si la souscription dépasse 5% des travaux hors taxe la fondation du patrimoine s'engage à financer aussi le projet.

Accord de tous les membres du conseil présents pour accepter la convention.

Délibération pour que le maire signe la convention.

8 Résultats de la commission d'appel d'offre du 13 Novembre 2024

Tranche 1

-Lot maçonnerie attribué à SAMTP 05 pour un montant de 214625,77 euros hors taxe

-Lot menuiserie attribué à Atout Parquet/Arbois pour un montant de 42275,34 euros hors taxe

Tranche 2

-Lot maçonnerie attribué à SAMTP05 pour un montant de 43181 euros hors taxe

-Lot menuiserie attribué à Atout Parquet/Arbois pour un montant de 42275,34 euros hors taxe

Accord de tous les membres du conseil municipal présents pour valider la décision prise par la commission d'appels d'offres .